AR PREFECTURE

016-200072023-20210128-20210128_03_B-DE

Regu le 01/02/2021

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 28 Janvier 2021Délibération n°20210128 03 B

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**Présents : 53
+ Pouvoirs : 5
+ Suppléants : 4

VOTANTS: 62dont « pour »: 62dont « contre »: 0dont « abstention »: 0

Objet: FINANCES: Inscription budgétaire avant vote du Budget Primitif 2021
PETR PAYS DU RUFFECOIS

Le jeudi 28 Janvier 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22/01/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des fêtes de VERDILLE.

Présents: COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe COYAUD Pierrick – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU DAMIEN - suppléant GUYON Jean-Guy représenté par Maryline BELLAUD - suppléante DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant GOYAUD Philippe représenté par DUPUY Marie-Christine - suppléante

KAUD Pascal pouvoir à DUGOIS Dominique THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian ETIENNE Murielle pouvoir à BOURABIER Jacques SEVRIT Raymond pourvoir à DANEDE Laurent

FLAUD Yves - PERRON Michelle - CHARRIAUD Sébastien - CAMY Bruno absent pour cette délibération

<u>Absents non excusés</u>: CECCHIN Catherine - TEILLET Anne - LACROIX Aurélie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

AR PREFECTURE

016-200072023-20210128-20210128_03_B-DE

Regu le 01/02/2021

Objet : FINANCES : Inscription budgétaire avant vote du Budget Primitif 2021 PETR Pays du Ruffécois

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2021 et en application de l'article L161-1 du CGCT ;

- Suite à la demande du PETR pour le versement d'un 1er acompte : 83 648.32 €,

Il est proposé au Conseil Communautaire de prévoir les dépenses suivantes et d'autoriser le Président à engager, liquider en mandater dans la limite des montants énumérés ci-dessus le versement des subventions.

Par ailleurs et conformément à la loi, les crédits faisant l'objet de la présente délibération seront inscrits au Budget Primitif 2021 et les attributions des subventions seront mentionnées à l'état annexe des subventions.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'OUVRIR** les crédits au compte 657358 pour le PETR du Pays du Ruffécois : 83 648.32 € ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater la somme précitée ;
- **DE S'ENGAGER** à reprendre cette somme au titre du budget primitif 2021 et qu'elle sera mentionnée à l'état annexe des subventions ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD



